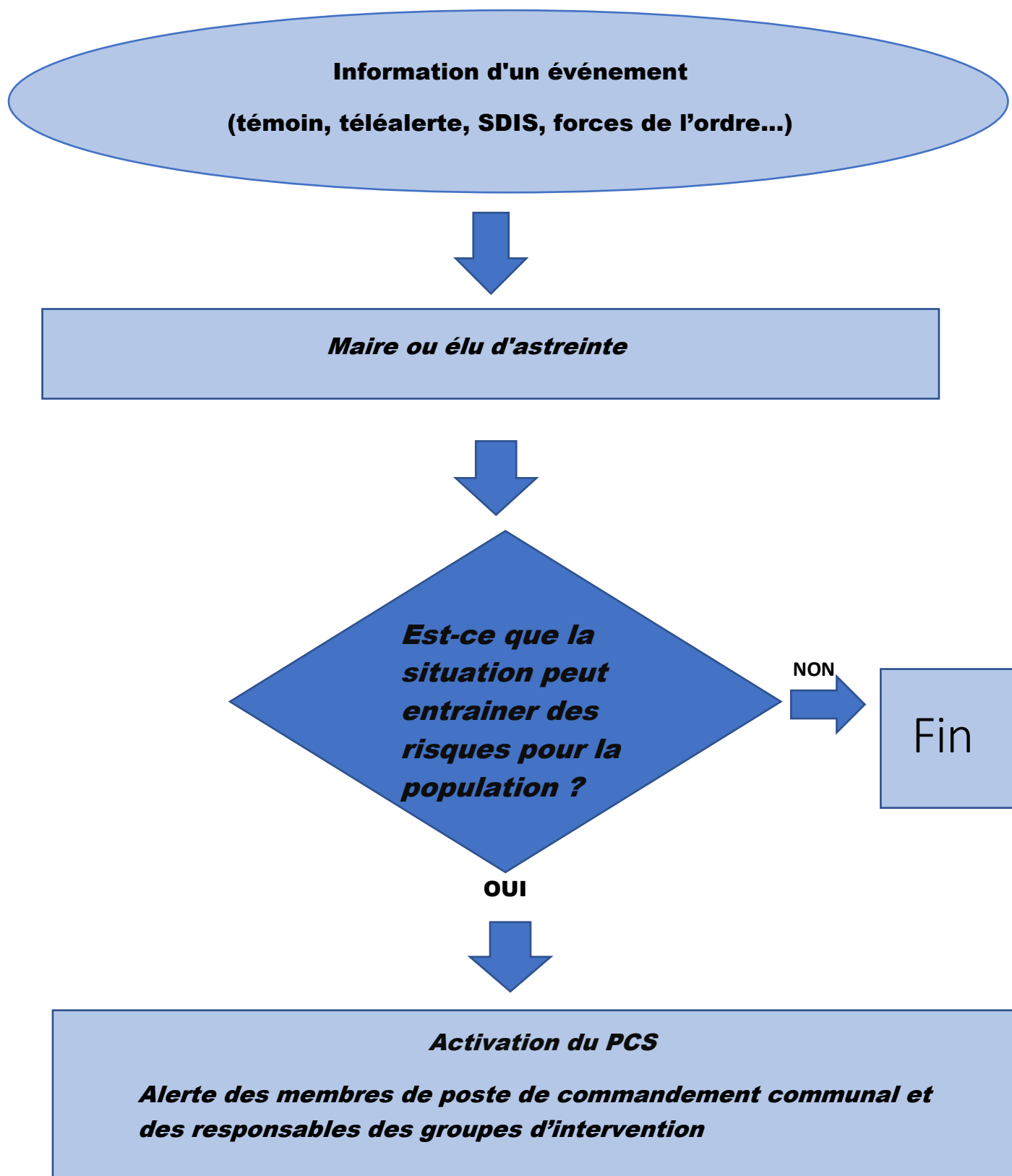


PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Organiser la réponse communale

1. Modalités d'activation du plan communal de sauvegarde



2. Organisation du dispositif communal

Le Maire est le **directeur des opérations de secours** (DOS) :

- décide des actions à mener
- valide les actions proposées
- communique
- reste en liaison avec les autorités

La coordination des opérations sur le terrain est assurée par le **poste de commandement communal** (PCC), composé de 2 ou 3 personnes dont 1 élu :

- tient la main courante
- assure le lien permanent avec le maire, les autorités, les groupes sur le terrain
- transmet les ordres aux groupes sur le terrain
- centralise les informations sur le terrain
- participe à la rédaction des points de situation

Le **groupe d'intervention de terrain** est composé de l'ensemble des personnes disponibles avec à sa tête un référent en contact avec le PCC : ce groupe va mettre en œuvre les décisions validées par le maire.

Ils devront notamment :

- diffuser l'alerte, via le schéma d'alerte de la population
- préparer le matériel nécessaire
- organiser l'évacuation, via l'application du plan d'évacuation
- assurer le relogement, le cas échéant
- mettre en œuvre les mesures de sauvegarde

3. Organigramme

Le Maire : Directeur des Opérations de Secours

GAILLOT Michel 06.77.84.43.30

2ème adjoint : GIANCARLO Régis 06.61.02.44.46

Le poste de commandement communal (PCC) :

Titulaire : GAILLOT Michel 06.77.84.43.30

Suppléant : GIANCARLO Régis 06.61.02.44.46

Secrétariat du PCC : Secrétariat de Mairie 03.81.56.52.09

Adresse du PCC : secretariat@monferrand-le-chateau.fr

Équipes terrain

Responsable **alerte** : GAILLOT Michel 06.77.84.43.30

Suppléant alerte : GIANCARLO Régis 06.61.02.44.46

Le week-end : Adjoint d'astreinte 06.78.14.17.09

Responsable **soutien des populations** : GIANCARLO Régis 06.61.02.44.46

Suppléant soutien : JACQUINOT Isabelle 06.75.04.87.15

Responsable **logistique** : LAURENT Arnaud 06.17.34.48.75

Suppléant logistique : FALQUE Franck 06.81.08.69.55

4. Organisation de l'alerte

Qui reçoit l'alerte ?

Ce sont les personnes dont les numéros de téléphone ont été transmises en préfecture pour le réseau Téléalerte.

Liste des personnes désignées (avec leurs coordonnées) :

- Le Maire M. GAILLOT Michel 06.77.84.43.30
- Les adjoints et conseillers communaux délégués :

- Mme GROSJEAN Laurence 06.49.08.37.91
- Mme EQUOY HUTIN Séverine 06.77.34.46.13
- Mme TAVERNIER Brigitte 06.28.73.04.47
- M. GIANCARLO Régis 06.61.02.44.46
- Mme BERNARD Lucie 06.79.95.30.58
- M. FALQUE Franck 06.81.08.69.55
- Mme JACQUINOT Isabelle 06.75.04.87.15

Qui alerter ?

Le Maire prend la décision de diffuser l'alerte après évaluation de la situation.

L'alerte peut concerner selon le risque :

- toute la population : tempête, canicule, nuage toxique...
- une partie de la population : inondation, incendie, explosion...

Description de l'alerte :

Moyens : véhicule avec haut-parleur...

5.Soutien des populations : mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement.

La mise en place du centre d'accueil et de regroupement est gérée par le responsable soutien des populations.

Recenser et localiser sur une carte les établissements susceptibles de recevoir du public : salle polyvalente, écoles... dans le cas d'une évacuation lors d'un accident routier par exemple.

LIEUX D'ACCUEIL

Type de bâtiment	Nom du Responsable, Numéro de téléphone	Surface en m2	Accueil	Couchage	Restauration	Équipements
Salle polyvalente	Maire 06.77.84.43.30	180				
Salle restauration scolaire	Maire 06.77.84.43.30	90			Oui	Tables, frigo, four...
Salle motricité Maternelle	Maire 06.77.84.43.30	122				
Salle Chenassard	Maire 06.77.84.43.30	78			Oui	Frigo, four...
Salle associations	Maire 06.77.84.43.30	30				
Salle gymnastique	Maire 06.77.84.43.30	30				Tatamis

